

MARRAKECH DURABLE



ROYAUME DU MAROC
MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉNERGÉTIQUE ET DU
DÉVELOPPEMENT DURABLE



COMMUNE
DE MARRAKECH



Intitulé du Projet : Renforcement du Développement Durable de la ville de Marrakech à travers une planification et un financement innovants (Marrakech, Ville Durable)

**Appel à Consultation pour
l'élaboration d'une cartographie
des parties prenantes et la
définition des axes de collaboration
et de sensibilisation sur le
développement durable urbain**

Référence :

AC11/PROJET_MVD/2025

Version :

Aout 2025

Termes de référence

Toute demande d'éclaircissements doit être envoyée par courrier électronique à l'adresse : projet_mvd@environnement.gov.ma Avec la mention obligatoire : « AC11/Projet_MVD/2025 Demande de complément d'information »

Table des matières

1. Présentation et consistance de l'étude	4
1.1. Contexte de l'étude	4
1.2. Objectif général	5
1.3. Objectifs spécifiques	5
1.4. Résultats attendus	6
1.5. Description des missions.....	6
1.6. Consistance des Prestations	6
1.6.1. Mission 1 – Cartographie des parties prenantes	6
1.6.2. Mission 2 – Définition des axes de collaboration et de sensibilisation	7
1.7. Durée de la prestation	8
1.8. Réunions de travail.....	8
1.9. Livrables à fournir.....	9
1.10. Examen et validation des livrables	9
1.11. Confidentialité et propriété des livrables	10
2. Modalités de règlement	10
2.1. Modalités de règlement.....	10
2.2. Exonération de la TVA.....	10
3. Règles de consultation	11
3.1. Modalités de candidature	11
3.2. Conditions requises des concurrents.....	12
3.3. Qualifications et expériences requises du (de la) consultant(e)	12
3.4. Composition des réponses à la présente consultation	12
3.4.1. Dossier administratif.....	12
3.4.2. Offre technique	13
3.4.3. Offre financière	13
4. Critères d'évaluation de la consultation.....	15

Annexe 1 : Modèle de déclaration sur l'honneur.....	17
Annexe 2 : Modèle d'acte d'engagement	19
Annexe 3 : Modèle de curriculum vitae	20

1. Présentation et consistance de l'étude

1.1. Contexte de l'étude

Le Programme « Marrakech, Ville Durable » (MVD) se déploie telle une vision audacieuse et inspirante, animée par le désir de faire naître une ville à la fois résiliente et respectueuse de son environnement. Porté par le Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable (MTEDD), soutenu par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en collaboration avec la Commune et la Wilaya de Marrakech, il s'inscrit dans le Sustainable Cities Impact Program (SCIP) du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM). Cette synergie institutionnelle vise à projeter Marrakech au rang de cité pilote, où l'urbanisme se conjugue avec la préservation des ressources et l'inclusion sociale, pour construire une cité vivante, inventive et tournée vers les défis du XXI^e siècle.

Au cœur de cette ambition se déploient quatre axes stratégiques, véritables piliers d'une métamorphose urbaine :

- **Renforcement de l'urbanisme durable et intégré de Marrakech** : repenser l'espace public en l'harmonisant avec les impératifs climatiques, sociaux et patrimoniaux, et favoriser un maillage territorial cohérent et apaisé ;
- **Investissements intégrés durables, sobres en carbone, résilients, et relatifs à la conservation et la restauration des terres** : promouvoir des projets économes en énergie, tout en protégeant les sols et en restaurant les écosystèmes, pour assurer la pérennité des infrastructures vertes face aux aléas climatiques ;
- **Financement innovant et programmes de mise à l'échelle généralisés par des investissements urbains durables** : concevoir de nouveaux outils de financement et de gouvernance, garantissant la viabilité économique des projets et une allocation optimale des ressources publiques et privées ;
- **Plaidoyer, échange de connaissances, renforcement des capacités et partenariats** : créer un réseau dynamique de partenaires institutionnels, académiques et privés, et diffuser les bonnes pratiques par la formation continue et l'essaimage des acquis.

La réussite de cette transformation dépend étroitement de la mobilisation et de l'engagement d'un écosystème diversifié d'acteurs : publics, privés, scientifiques, associatifs et internationaux, œuvrant à différentes échelles. C'est dans cette perspective que s'inscrit la présente mission, qui vise à doter le Programme d'un cadre d'analyse structuré et opérationnel des parties prenantes. Cette cartographie doit permettre de mieux comprendre les rôles, mandats, priorités et leviers d'action de chaque acteur en lien avec le développement durable urbain, et de concevoir des axes de collaboration, de sensibilisation et de partage de connaissances adaptés.

La mission vise ainsi à renforcer la dynamique de co-construction, collaboration et de dialogue entre les parties prenantes du Programme, en alignant les actions de communication, de plaidoyer et de mobilisation sur les agendas institutionnels existants, et en favorisant les synergies, l'innovation et la mise en réseau.

1.2. Objectif général

La présente mission vise à :

- ✚ **Identifier et cartographier les parties prenantes clés**, locales, nationales et internationales, en lien avec les thématiques du développement durable urbain, en analysant leurs attributions, rôles, mandats, plans d'action et agendas stratégiques.
- ✚ **Proposer des axes ciblés de collaboration, de sensibilisation et de partage de connaissances adaptés à chaque catégorie d'acteurs**, en lien avec les objectifs du programme et son plan de communication.

1.3. Objectifs spécifiques

Phase 1 : Cartographie des parties prenantes

- Identifier les parties prenantes locales, nationales et internationales en lien avec les thématiques du PMVD.
- Les classer selon des catégories pertinentes : institutions publiques, ONG/OSC, acteurs scientifiques et académiques, organismes de coopération, collectivités partenaires, réseaux de villes, acteurs économiques, etc.
- Décrire les rôles, attributions, domaines d'intervention, plans d'action, axes stratégiques et priorités de chaque entité.
- Produire une base de données structurée (tableaux, fiches, cartes mentales).

Phase 2 : Définition des axes de collaboration et de sensibilisation

- Analyser les opportunités de collaboration thématique avec chaque groupe d'acteurs et acteur (coproduction de savoirs, sensibilisation partenariats techniques, plaidoyer, innovation, partage, etc.).
- Proposer des plans sommaires de communication et de sensibilisation :
 - ✓ Thématiques à aborder avec chaque acteur,
 - ✓ Définition des objectifs à atteindre avec les indicateurs nécessaires Canaux et outils de communication adaptés,
 - ✓ Cibles et publics à toucher,
 - ✓ Fréquences et formats des actions (ateliers, webinaires, publications, visites, etc.),
 - ✓ Indicateurs d'impact potentiels.

1.4. Résultats attendus

- Une cartographie structurée, catégorisée et argumentée des parties prenantes locales, nationales et internationales pertinentes pour le PMVD.
- Une analyse croisée de leurs plans d'action et agendas institutionnels.
- Une base de données synthétique (Excel ou format équivalent) des acteurs cartographiés.
- Un plan d'action sommaire de sensibilisation et de collaboration avec ces parties prenantes, aligné avec le plan de communication du PMVD.

1.5. Description des missions

Pour répondre aux objectifs susmentionnés, la présente consultation est répartie en deux missions principales :

N°	Titre de la mission	Description de la mission
1	Cartographie des parties prenantes	Cette première mission vise à établir un panorama complet, structuré et analysé des parties prenantes impliquées, de près ou de loin, dans les enjeux du développement durable urbain, en lien avec les orientations stratégiques du PMVD
2	Définition des axes de collaboration et de sensibilisation	Cette mission vise à proposer des stratégies d'engagement ciblées selon les profils des parties prenantes, en mettant en avant les opportunités de collaboration, les besoins en communication et les leviers de mobilisation.

1.6. Consistance des Prestations

Les prestations confiées à l'assistant technique se décomposent en plusieurs volets principaux, chacun comportant plusieurs étapes clés :

1.6.1. Mission 1 – Cartographie des parties prenantes

Objectif de la mission :

Identifier les acteurs clés : locaux, nationaux et internationaux, en lien avec les thématiques du développement durable urbain, à les classer selon des catégories pertinentes, et à analyser leurs rôles, attributions, priorités et plans d'action. Cette mission donnera lieu à la production d'une base de données structurée et facilement exploitable.

Tâches attendues :

- Identification des parties prenantes et recenser les acteurs pertinents au niveau, local, national et international.
- Classification des parties prenantes :
 - ✓ Regrouper les acteurs en catégories cohérentes : institutions publiques, collectivités territoriales, organisations internationales, ONG/OSC, acteurs économiques, institutions de recherche, réseaux de villes, etc.
- Analyse des profils institutionnels
 - ✓ Décrire pour chaque entité ses mandats, rôles, attributions, domaines d'intervention, priorités stratégiques, programmes en lien avec le développement durable urbain.
 - ✓ Identifier leur niveau d'influence, de mobilisation et d'intérêt par rapport aux thématiques du PMVD.
- Production d'une base de données structurée
 - ✓ Organiser les données collectées dans un format exploitable (tableaux Excel ou base de données équivalente).
 - ✓ Illustrer la cartographie par des schémas ou représentations visuelles (ex. cartes mentales, organigrammes d'acteurs, matrices d'influence, etc.).

1.6.2. Mission 2 – Définition des axes de collaboration et de sensibilisation

Objectif de la mission :

Elle vise à analyser les opportunités de synergies avec les différentes parties prenantes identifiées, à proposer des modalités de collaboration thématique (coproduction de savoirs, plaidoyer, innovation, etc.), et à élaborer des plans sommaires de communication et de sensibilisation, alignés avec le plan de communication du PMVD.

Tâches attendues :

- Analyse des opportunités de collaboration
 - ✓ Identifier, pour chaque groupe d'acteurs, les champs de collaboration potentiels : coproduction de savoirs, appui technique, plaidoyer, innovation, financement, mobilisation citoyenne, etc.
 - ✓ Évaluer les synergies possibles entre parties prenantes autour d'objectifs communs ou complémentaires au PMVD.
- Sur la base de l'analyse des opportunités de collaboration, identifier au moins un projet à fort potentiel de convergence pour chaque groupe d'acteurs, répondant à des critères de pertinence stratégique, de faisabilité technique, d'impact environnemental, de visibilité et de cohérence avec les priorités nationales.
- Définition des axes de sensibilisation et de communication
 - ✓ Déterminer les thématiques prioritaires à aborder avec chaque catégorie d'acteurs.

- ✓ Définir des objectifs de sensibilisation clairs et mesurables.
- ✓ Proposer des canaux de communication adaptés (ateliers, séminaires, webinaires, publications, plateformes en ligne, réseaux sociaux, visites techniques, etc.).
- ✓ Identifier les publics cibles, les relais d'opinion et les formats les plus appropriés pour chaque action.
- Élaboration d'un plan sommaire d'actions de sensibilisation et de mobilisation
 - ✓ Présenter un calendrier indicatif des actions à mener.
 - ✓ Proposer des formats d'intervention, fréquences, messages clés et supports envisagés.
 - ✓ Formuler des indicateurs d'évaluation de l'impact des actions (quantitatifs et qualitatifs).
 - ✓ S'assurer de l'alignement avec le plan de communication global du PMVD.

1.7. Durée de la prestation

Les délais sont comptés en mois du calendrier grégorien et commencent à courir à partir du lendemain de la notification de l'ordre de service prescrivant le commencement des prestations objet de la présente consultation.

Les délais sont réputés tenir compte de tous les aléas d'exécution des missions selon les termes de la présente consultation et les règles de l'art.

Les délais de réalisations par mission sont les suivants :

N°	Titre de la mission	Durée de la mission
1	Cartographie des parties prenantes	3 semaines
2	Définition des axes de collaboration et de sensibilisation	3 semaines

1.8. Réunions de travail

Le (la) consultant(e) est tenu à planifier en parfaite concertation avec l'équipe du projet, les réunions de travail (concertation & suivi) à organiser dans le cadre cette prestation. Les réunions de travail et de suivi se feront en présentiel (le mode visioconférence peut être envisagé dans certaines conditions).

NB : Le (la) consultant(e) sera sollicité(e) pour contribuer aux activités de communication sur les actions réalisées dans le cadre du PMVD.

1.9. Livrables à fournir

Livrables	Date de remise des livrables
<p>Livrable 0 (L0)</p> <p>Rapport d'établissement détaillant la méthodologie de travail :</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Définition des objectifs, de la consistance et du chronogramme de la prestation ; ➤ Définition de la méthodologie de travail et des besoins en données à collecter auprès des acteurs ; ➤ Définition des outils de travail. 	<p>7 jours après le début de la consultation (signature du contrat)</p>
Atelier 1 : Présentation de la prestation et de la méthodologie de travail	
<p>Livrables 1</p> <p>Rapport de la mission 1 : cartographie des parties prenantes (version provisoire + base de données)</p>	<p>Deux semaines (2) à partir de la notification de l'ordre de service</p>
Atelier 2 : Validation des résultats de la Mission 1	
<p>Livrables 2</p> <p>Rapport de la mission 2 : axes de collaboration et de sensibilisation (version provisoire)</p>	<p>Deux semaines (2) à partir de la notification de l'ordre de service</p>
Atelier 3 : Validation des résultats de la Mission 2	
Présentation finale de l'ensemble des résultats de la prestation	

N.B :

- *L'ensemble des livrables, présentations, rapports doivent être produits en français, soumis sous format électronique (Word, PDF et PPT...) et rendus au maître d'ouvrage en versions provisoires et définitives.*
- *Les livrables définitifs de chaque mission doivent être livrés également en format papier en 4 exemplaires.*
- *Le rapport de synthèse de la prestation doit être en arabe et en français.*

1.10. Examen et validation des livrables

L'ensemble des prestations seront suivis et facilités par le Maître d'ouvrage à travers le Coordonnateur National du Projet « Marrakech, ville durable » et l'équipe du projet.

Le développement des prestations, l'examen et la validation des livrables se fera par l'équipe du projet.

Tous les livrables de la prestation seront transmis par le (la) consultant(e) à l'équipe du projet pour examen. L'examen en question se fera durant une semaine (7 Jours) calendaires et peut donner lieu à des ajustements.

Le (la) consultant(e) assurera l'actualisation des livrables suite aux remarques de l'équipe du projet dans un délai de 5 jours calendaires après la notification des remarques.

Les prestations relatives à la présente assistance technique feront objet d'un ordre de service initial lors du lancement de la prestation. Les livrables qui seront fournis dans le cadre de cette mission doivent respecter les dates fixées dans le tableau ci-dessus.

1.11. Confidentialité et propriété des livrables

L'attributaire s'engage à respecter le principe de confidentialité et ce, par rapport aux informations qui lui seront communiquées dans le cadre de cette consultation.

Une confidentialité absolue est exigée concernant le processus d'élaboration des DAO et les activités de dépouillement des offres.

Tous les documents, rapports, outils, bases de données, établis par le (la) consultant(e) sont la propriété exclusive du maître d'ouvrage.

2. Modalités de règlement

2.1. Modalités de règlement

Les paiements sont fonction du résultat, c'est-à-dire, à la réception et validation des services spécifiés dans les termes de référence (après que le prestataire aura eu effectué toutes les modifications demandées par l'équipe du projet) sur la base de décompte rétabli par le maître d'ouvrage en application des prix du bordereau des prix – détail estimatif aux quantités réellement exécutées.

Le montant de chaque acompte est réglé au prestataire après réception partielle par le maître d'ouvrage des prestations y afférentes.

2.2. Exonération de la TVA

Le paiement se fera en hors taxe et le PNUD veillera à transmettre une attestation d'exonération de la TVA sur les prestations réalisées signée par les autorités compétentes.

3. Règles de consultation

3.1. Modalités de candidature

Pour déposer votre candidature conformément aux termes du présent appel à consultation, veuillez envoyer votre offre sous forme de :

Dossier physique

Déposer votre dossier scellé au niveau du Bureau du projet « Marrakech, ville durable », situé à la Direction Régionale de l'Environnement de Marrakech Safi, Avenue Yacoub El Mrini, Guéliz, Marrakech.

Votre offre devra être soumise en un dossier global scellé, intitulé en objet : « AC11/Projet_MVD/2025 _votre nom et prénom ». Ce dossier sera composé de deux enveloppes scellées :

- Une 1ère enveloppe contenant votre offre technique et dossier administratif, intitulé en objet : « AC11/Projet_MVD/2025 – Offre technique et dossier administratif _ votre nom et prénom ».
- Une 2ème enveloppe contenant votre offre financière signée et cachetée, intitulé en objet : « AC11/Projet_MVD/2025 – Offre financière _ votre nom et prénom ».
- Un support USB contenant votre offre technique et dossier administratif en format numérique (PDF)

Ou

Dossier numérique

Transmettre une copie de votre sous format PDF, uniquement à l'adresse mail suivante : projet_mvd@environnement.gov.ma. Merci de noter que le trait d'union entre Projet et MVD est celui de dessous de ligne (tiret du bas « _ » et non celui sur la ligne « - »)

Votre offre devra être soumise en deux e-mails séparés :

- Un 1er e-mail contenant votre offre technique et dossier administratif, intitulé en objet : « AC11/Projet_MVD/2025 – Offre technique et dossier administratif _ votre nom et prénom ».
- Un 2ème e-mail contenant votre offre financière signée et cachetée, intitulé en objet : « AC11/Projet_MVD/2025 – Offre financière _ votre nom et prénom ».

Remarque : Lors du partage de liens cloud, il est essentiel de choisir des liens sans date d'expiration. En cas d'expiration du lien et d'inaccessibilité au contenu, l'offre sera rejetée.

3.2. Conditions requises des concurrents

Seuls peuvent participer à la présente consultation **les consultants nationaux spécialisés** conformément aux qualifications sollicitées ci-dessous.

NB : Le prestataire est sensé avoir une bonne connaissance du territoire de la ville de Marrakech.

3.3. Qualifications et expériences requises du (de la) consultant(e)

Le (la) consultante qui sera chargé(e) de l'exécution des prestations de la présente étude, devra permettre de réaliser le travail dans de bonnes conditions. Il(elle) doit avoir une expérience confirmée dans le domaine de de la communication stratégique, ou disciplines connexes.

Plus précisément, les responsabilités du (de la) consultant(e) incluent mais ne se limitent pas à :

- Diriger le processus de collecte de données et d'informations nécessaires pour la réalisation de l'étude ;
- Diriger et superviser l'élaboration des différents livrables de l'étude ;
- Organiser les consultations/ateliers programmés et veiller à leur réussite ;
- Assurer la gestion ponctuelle et efficace des activités telles que programmées.

Il (elle) devra disposer des qualifications suivantes :

- Diplôme universitaire (Bac+5 minimum) en communication stratégique, ou disciplines connexes.
- Expérience confirmée dans la conduite de missions similaires (minimum 5 ans).
- Bonne connaissance des enjeux du développement durable urbain au Maroc et à l'international.
- Maîtrise des outils d'analyse institutionnelle, de cartographie des parties prenantes, de benchmark et des stratégies de communication.
- Excellente capacité rédactionnelle en français. La maîtrise de l'anglais est un atout.

3.4. Composition des réponses à la présente consultation

Toute réponse doit être constituée des trois composantes suivantes :

- **Dossier administratif**
- **Offre technique**
- **Offre financière**

3.4.1. Dossier administratif

- Lettre de soumission au Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable – Département du Développement Durable confirmant l'intérêt et la disponibilité du prestataire individuel (IC) ;

- La copie CIN ;
- Une déclaration sur l'honneur (Cf. Annexe n°1).
- Le présent cahier des charges paraphé sur toutes les pages et signé à la dernière page avec la mention manuscrite "lu et accepté".
- La copie de la carte autoentrepreneur dans le cas échéant.

3.4.2. Offre technique

- Fournir une note méthodologique et un chronogramme indiquant la manière dont le (la) consultant(e) approchera et effectuera le travail ;
- Un CV professionnel permettant clairement de présenter le profil du (de la) candidat(e), sa formation académique, ses qualifications professionnelles, son expérience acquise dans les domaines de spécialités demandés conformément aux termes de référence ; le CV doit être accompagné par des copies légalisées des diplômes.

3.4.3. Offre financière

Une offre financière détaillée doit être datée et signée. Les prix rémunèrent toutes les sujétions dues à la prestation telle que définie dans la présente consultation.

Le prestataire est sollicité de remettre un bordereau des prix (modèle ci-dessous) signé, cacheté et daté ;

Le prestataire doit également renseigner l'acte d'engagement (Cf. Annexe n°2).

L'offre financière est remise dans un e-mail séparé conformément aux modalités de candidature ci-dessous.

Décomposition des Prix

Désignation	Unité	Coût Unitaire (MAD)	Qté	Sous – Total (MAD)
Un rapport d'établissement détaillant la méthodologie de travail	Forfait		01	
Mission 1 - Cartographie des parties prenantes				
Consultant(e) disposant d'un diplôme universitaire (Bac+5 minimum) en communication stratégique, ou disciplines connexes.	J		15	
Mission 2 - Définition des axes de collaboration et de sensibilisation				
Consultant(e) disposant d'un diplôme universitaire (Bac+5 minimum) en communication stratégique, ou disciplines connexes.	J		15	
TOTAL – A -				
Frais de déplacement et de collecte de données.	Forfait		01	
TOTAL – B -				
Production des documents				
- Livrable L0	Unité		04	
- Livrable L1	Unité		04	
- Livrable L2	Unité		04	
TOTAL – C -				
Montant total A + B + C (Hors TVA)				

4. Critères d'évaluation de la consultation

L'examen des offres sera effectué par une commission de Consultation désignée à cet effet. La sélection se fera en trois étapes :

- Etape 1 : Vérification des dossiers administratifs des concurrents ;
- Etape 2 : Examen et évaluation des offres techniques pour les concurrents retenus au titre de l'Etape 1, une note technique sera attribuée sur la base de l'« Offre technique » ;
- Etape 3 : Evaluation financière sur la base de l'« Offre Financière » pour les concurrents retenus au titre de l'Etape 2.

Etape 1 : Vérification des dossiers administratifs et techniques des concurrents

Les offres dont les dossiers administratifs sont incomplets seront rejetées.

Etape 2 : Examen et évaluation des offres techniques

Chaque offre technique relative à un dossier accepté au titre de l'étape 1 sera évaluée et une notation technique (**Nt**) lui sera attribuée en se basant sur la répartition suivante :

Critères de l'évaluation technique	Points
Démarche méthodologique	
Méthodologie non conforme, ne répondant pas aux termes de référence : 0 point (<u>Motif d'écartement</u>)	
Méthodologie répondant strictement aux termes de référence (compréhension moyenne) : 10 points	
Méthodologie moyennement développée répondant aux termes de référence (compréhension moyenne) : 20 points	40
Méthodologie développée par rapport aux termes de référence (bonne compréhension) : 30 points	
Méthodologie améliorée par rapport aux termes de référence (innovante avec un apport substantiel) : 40 points	
Total (Nt₁)	.../40

Qualité du (de la) consultant(e)	Barème	Documents de base	Justificatifs
Consultant(e) disposant d'un diplôme universitaire (Bac+5 minimum) en communication stratégique, ou disciplines connexes. Ayant au moins : <ul style="list-style-type: none"> - 05 ans d'expérience ; - 3 références dans le domaine cible ; 	Nt 2 : 60 points	<ul style="list-style-type: none"> - CV - Diplômes 	<p>Expérience sur 30 points :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Entre 7 et 10 ans d'expérience : 30 points - Entre 5 et 7 ans d'expérience : 15 points - Inférieur à 5 ans : <u>(Motif d'écartement)</u> <p>Références sur 30 points :</p> <ul style="list-style-type: none"> 3 Références : 30 points 2 Références : 20 points 1 Référence : 10 points Aucune Référence : <u>(Motif d'écartement)</u> <p><u>Diplôme / Profil non conforme : Motif d'écartement</u></p>
Total (Nt₂)		/60
Total global Nt		/100

Motifs d'élimination des offres techniques :

1. Absence de l'une des pièces constituant l'offre technique (diplômes, CV et références professionnelles signés par le maître d'ouvrage concerné) ;
2. Absence de la note méthodologique ;
3. Non-conformité du Diplôme / Profil du (de la) consultant(e)
4. Obtention d'une note technique globale Nt strictement inférieure à 70/100 points ;

Etape 3 : Evaluation financière sur la base de « l'offre financière » pour les offres ayant été retenues au titre de l'Etape 2

Seules les offres ayant été retenues au terme de l'étape 2 seront éligibles à l'évaluation financière.

Il sera retenu le concurrent ayant présenté l'offre la mieux-disante, correspondant à la note globale (Ng) la plus élevée déterminée comme suit :

$$Ng = Nt \times 0.7 + Nf \times 0.3$$

Nt étant la note technique obtenue au titre de l'étape 2 et Nf la note financière calculée comme suit :

$$Nf = 100 \times Fo / F$$

Où :

Fo est le montant de l'offre la moins-disante,

F le montant de l'offre du concurrent.

Annexe 1 : Modèle de déclaration sur l'honneur

DÉCLARATION SUR L'HONNEUR

Mode de passation : **Appel à Consultation ouvert (AC11/Projet_MVD/2025)**

Objet de l'appel à consultation : **Appel à Consultation pour l'élaboration d'une cartographie des parties prenantes et la définition des axes de collaboration et de sensibilisation sur le développement durable urbain**

Maître d'ouvrage : **le Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable – Département du Développement Durable.**

Passé en application des dispositions fixées par le Ministère de la Transition Énergétique et du Développement Durable relatives aux conditions et formes de passations des appels à consultation dans le cadre du projet de coopération internationale « **Renforcement du Développement Durable de la ville de Marrakech à travers une planification et un financement innovants** » financé par le Fond pour l'Environnement Mondial (Award ID : 00128412/Project ID :00122433) avec l'accompagnement et l'assurance qualité du Programme des Nations Unies pour le Développement.

A- Pour les personnes morales

Je soussigné(Prénom, Nom et qualité au sein de l'entreprise)

Agissant au nom et pour le compte de (Raison sociale et forme juridique de la société)

Au capital de :.....

Adresse du siège social de la société.....

Adresse du domicile élu :.....

Affilier à la CNSS sous le n°.....

N° de patente :.....

N° du décompte courant postal-bancaire ou à la TGR..... (RIB)

En vertu des pouvoirs qui me sont conférés ;

Déclare sur l'honneur :

- 1) M'engage à couvrir, dans les limites fixées dans le cahier des charges, par une police d'assurance, les risques découlent de mon activité professionnelle ;
- 2) M'engage, si j'envisage de recourir à la sous-traitance, que celle-ci ne peut porter que sur 50% de la totalité de la prestation ; et m'assurer que les sous-traitants remplissent également les conditions prévues par le descriptif des missions demandées du présent document de termes de référence.
- 3) M'engage de ne pas recourir à la fraude ou à la corruption, ou de faire des dons, des promesses ou des présents en vue d'influer sur les procédures de conclusion de la présente consultation.

Je certifie l'exactitude des renseignements contenus dans la présente déclaration sur l'honneur.

Je reconnais avoir pris connaissance des sanctions prévues relatives à l'inexactitude de la déclaration sur l'honneur.

Fait à.....le.....

Signature du concurrent et Cachet

Annexe 2 : Modèle d'acte d'engagement

ACTE D'ENGAGEMENT

Mode de passation : **Appel à consultation ouvert (AC11/Projet_MVD/2025)**

Objet de l'appel à consultation : **Appel à Consultation pour l'élaboration d'une cartographie des parties prenantes et la définition des axes de collaboration et de sensibilisation sur le développement durable urbain**

Maître d'ouvrage : **le Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable – Département du Développement Durable.**

Passé en application des dispositions fixées par le Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable relatives aux conditions et formes de passations des appels à consultation dans le cadre de projet de coopération internationale « **Renforcement du Développement Durable de la ville de Marrakech à travers une planification et un financement innovants** » financé par le Fond pour l'Environnement Mondial (Award ID : 00128412/Project ID :00122433) avec l'accompagnement et l'assurance qualité du Programme des Nations Unies pour le Développement.

A- Pour les personnes physiques

Je , soussigné:(prénom, nom et qualité) agissant en mon nom personnel et pour mon propre compte, adresse du domicile élu : affilié à la CNSS sous le n°: inscrit au registre de commerce (localité) sous le n°, n° de patente

Après avoir pris connaissance du dossier de cet appel à consultation et obtenu du Maître d'ouvrage toutes les informations complémentaires nécessaires à ma parfaite compréhension du contenu des travaux et des difficultés et des risques potentiels que comportent ces prestations :

- 1) Remets, revêtu de ma signature, un bordereau de prix et un détail estimatif établi conformément aux modèles figurant au dossier de la consultation ;
- 2) M'engage à exécuter lesdits prestations dans le strict respect des termes de références et moyennant les prix que j'ai établis moi-même lesquels font ressortir :

Montant hors T.V.A..... (En lettres et en chiffres)

Le Ministère de la Transition Energétique et du Développement Durable et le PNUD se libèrent des sommes dues par elle en faisant donner crédit au compte bancaire ouvert à mon nom (ou au nom de la Société) à..... (Localité), Sous le numéro... RIB

Fait à.....le.....

Annexe 3 : Modèle de curriculum vitae

CURRICULUM VITAE

1. Fonction proposée du consultant :
2. Secteur en charge :
3. Nom et Prénom :
4. Date et lieu de naissance :
5. Numéro de tel :
6. Adresse e-mail :
7. Profil :
8. Emploi actuel :
9. Ancienneté dans le présent emploi :
10. Ancienneté dans la fonction de la prestation :
11. Nationalité :
12. Principales qualifications :

Indiquer en résumé votre expérience et préciser les expériences réalisées selon le tableau ci-après :

Objet de la prestation	Organismes bénéficiaires	Consistance	Dates de réalisation	Lieux de réalisation

13. Formation :

Citer les diplômes et éventuellement les certificats obtenus en commençant par les plus récents. Indiquer brièvement les établissements universitaires et les institutions d'enseignement spécialisés fréquentés avec le nom exact de l'établissement (éviter les abréviations).

14. Expérience professionnelle :

Indiquer les différents emplois et postes occupés par l'expert ayant un rapport direct avec l'objet de la présente consultation, en précisant les dates, le nom des employeurs successifs, le titre de la fonction assumée, le nombre

d'année d'expérience et le lieu d'emploi. Pour les dix dernières années, indiquer également les activités exercées et, le cas échéant, les références du client.

15. Langues :

Indiquer le niveau de compétence dans chaque langue pour parler, lire et écrire par les appréciations « bon », « moyen », ou « faible ».

Date.....

Signature et cachet du consultant

MAR
RAK
ECH
DURABLE